

Jeunes de 16 à 25 ans...

La Mission Locale Rurale assure une mission de service public et offre un **accompagnement socio-professionnel** aux jeunes de 16 à 25 ans non scolaires. Elle est présente en Haute Vienne sur **4 antennes** (Aixe sur Vienne, Saint Junien, Saint Yrieix la Perche et Bellac) et **14 Permanences**.

Vous avez moins de 26 ans, vous n'êtes plus scolarisé, vous recherchez un emploi, une formation, un contrat en alternance, des conseils sur votre orientation professionnelle....venez nous rencontrer !

Vous bénéficierez du PACEA, Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie, droit à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, mis en oeuvre par les Missions Locales.

Sa forme ? Un engagement Jeune/Conseiller Mission Locale intégrant si besoin, la Garantie Jeune  et une allocation mensuelle.

Un Conseiller Mission Locale sera votre interlocuteur et vous proposera, des conseils personnalisés, des **ateliers collectifs**, l'accès à des **formations**, des **rencontres avec des employeurs**, des stages en entreprise et un **appui pour négocier votre futur emploi**.

Vous bénéficierez aussi de son **aide** dans votre recherche de **logement**, votre accès à la **mobilité** (location de scooters et de voiture, accès aux transports en commun, aides à l'obtention du permis de conduire), l'accès à vos **droits dans le domaine de la santé**, et à un **réseau pour la vie quotidienne** (sport, loisirs, culture)...



Permanence à Nantiat

Mardi de 14h00 à 17h00

33, rue de la Querelle

Pour convenir d'un rendez-vous: Contacter la Mission Locale Rurale au

☎ 05.55.02.05.71 ou 05.55.70.45.74

Jeunes, Entreprises et Collectivités...

La Mission Locale Rurale vous accompagne vers l'Emploi ...

Une Equipe pour **REPONDRE** au mieux à vos besoins :

- La Mission Locale met à votre service les compétences et l'expérience d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Un Relais Emploi et des conseillers référents seront **vos interlocuteurs privilégiés**.
- Une offre de services **gratuite**.

Un APPUI au recrutement : Préparation, Mise en œuvre et Accompagnement.

- **Identifier** et analyser des profils de postes.
- **Diffuser votre offre** selon les critères choisis.
- Pré sélectionner des candidatures et/ou **proposer des candidats**.
- **Aider à la décision** du choix du contrat de travail.
 - Information et présentation des différentes mesures et contrats existants :
Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, Emploi d'Avenir, CUI/CAE, CUI/CIE...
- Organiser une **période de stage**, préalablement à l'embauche.
- Rechercher une **formation adaptée** au jeune et à l'entreprise.
- Un **suiti renforcé** pendant la période d'essai et tout au long du contrat.

Favoriser la RENCONTRE des Jeunes et des Entreprises :

- **Promouvoir les métiers et secteurs** à travers des visites d'entreprises et des enquêtes métiers.
- Participer à des Simulations d'entretien d'embauche : **Job Dating** Jeunes et entreprises.
- Mettre en place une **immersion en entreprise** afin de découvrir le candidat dans votre environnement de travail...
- **Parrainer un groupe de jeunes ou un jeune**, pour épauler leurs démarches, transmettre vos connaissances du monde professionnel et partager votre réseau.

Jean DUCHAMBON
Président de la Mission Locale Rurale

Aixe sur Vienne, le 17 mai 2017

Objet : Adhésion à la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne des communes de l'ex AGD

Mairie
A l'attention de Monsieur Daniel PERROT,
Maire de NANTIAT
10 avenue de l'Hôtel de ville
87140 NANTIAT

Monsieur le Maire et cher collègue,

Le schéma départemental de coopération intercommunale en Haute Vienne a modifié la composition des intercommunalités et questionne l'intervention des services au public sur le territoire départemental.

En accord avec les élus de la Communauté de Communes ELAN, la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne va assurer le droit à l'accompagnement des jeunes non scolarisés sur le territoire de l'ex AGD, et permettre la continuité des services apportés à la population, par la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges jusque-là.

Dès le 1^{er} juin 2017, dans un souci d'apporter un service de proximité aux jeunes et d'augmenter significativement la présence de la Mission Locale sur ce territoire, la Mission Locale Rurale de la Haute Vienne tiendra une permanence hebdomadaire sur les communes de Nantiat et de Nieul, les mardis.

Un échange entre professionnels permettra la reprise des parcours engagés par les jeunes suivis jusque-là par un Conseiller de la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges et ceux-ci seront avertis des changements opérés (entretiens collectifs ou individuels).

En accord avec notre partenaire, dans un souci de simplification et dans un contexte de fin de mesure, les employeurs Emploi d'Avenir dont l'accompagnement est jusque-là assuré par la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges ne changeront pas d'interlocuteur.

Vous trouverez en pièces jointes des plaquettes de la structure et un permanencier à disposition du public, ainsi qu'un article destiné à votre communication municipale. L'ensemble de ces documents peuvent vous être transmis sous format numérique à votre demande.

La Directrice de la Mission Locale, Christine THIBAUT PARRON, est à la disposition de votre équipe pour répondre aux éventuelles questions et apporter une information exhaustive sur l'offre de services de la structure.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire et cher collègue, à l'expression de toute ma considération.

Cordialement.

Jean DUCHAMBON
Président de la Mission Locale Rurale